

École de Saint Fortunat - Année 2014-2015

1er Conseil d'école du 18 novembre 2014

Présidente du conseil : Mme Lafond, directrice

Secrétaire : Mme Lazaro, adjointe

Sont présents : L'équipe enseignante composée de Mme Lafond, M. Duclos, Mme Marc , Mme Ozturk (qui remplace Mme Maréchal), , Mme Girerd, Mme Lazaro,

Les représentants de parents élus :

pour Grandir : Mme Eymard, Mme Lach, Mme Vincent et M. Schartz.

pour la FCPE : Mme Burguière et M. Repiquet Gazinski

deux DDEN : Mme Debard (DDEN suppléante) et M. Sommer.

et pour la mairie Mme Bardonnnet adjointe aux affaires scolaires.

Le conseil d'école a abordé les points suivants :

- **Le Rôle du conseil d'école** : Il est fixé par le code de l'éducation et vient d'être enrichi avec la réforme des rythmes scolaires. Sur proposition du directeur de l'école, le conseil d'école :
 - Vote le règlement intérieur de l'école;
 - Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
 - Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - d) Les activités périscolaires;
 - e) La restauration scolaire;
 - f) L'hygiène scolaire;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
 - Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
 - En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;
 - Donne son accord:
 - a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article
 - b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article [L.401-4](#).
 - Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- **Résultats des élections de parents** : inscrits : 268 votants :174 exprimés : 169
Résultats : Grandir : 106 voix et la FCPE 63 voix
Sont élus :
 - 4 parents pour Grandir : Patrick Schartz, Peggy Lach, Anne-Florence Vincent et Ludivine Eymard (suppléants Maud Bodinier, Caroline Durski, Carole Bourdenet et Florence Hadadj)
 - et 2 parents pour la FCPE : Gilles Repiquet Galinski et Claire Burguière (suppléants Christine Martinet et Amélie Puscian).
- **Les effectifs prévisibles à la rentrée 2015** : Sauf changements exceptionnels et inattendus, il devrait toujours y avoir 6 classes à la rentrée 2015.

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** : L'équipe a choisi de privilégier le soutien aux élèves qui en ont besoin sous une forme proche de ce qui était avant appelée "aide personnalisée". Les enseignants à temps plein de l'école ont 36h d'APC à effectuer par an (la directrice en étant entièrement déchargée).
- **Les projets des classes pour l'année 2014-2015** :
 - École fleurie 2013-2014 : L'école a décroché un prix départemental (cérémonie de récompenses le mercredi 26 novembre) et un prix national (cérémonie de récompenses en janvier au Lycée Louis le Grand à Paris. (On ne sait pas si des élèves feront le déplacement). A la cérémonie départementale seront présents Mme Bardonnnet, Mme Blachere + des élèves de l'école ayant participé. Cette année, des classes jardineront (budget petit matériel demandé à la mairie) mais aucune classe ne participera au concours école fleurie.
 - Actions liées au projet d'école : en ce qui concerne l'axe "production d'écrit" les enseignants continuent de travailler le langage oral par des prises de paroles des élèves fréquentes (face au groupe classe) dans toutes les classes ainsi qu'un travail d'écriture plusieurs fois par semaine (ex jogging d'écriture : les élèves sont incités à écrire quelques lignes sur un sujet qui les lancent dans l'écriture, sans contrainte, juste pour encourager le plaisir d'écrire)
Concernant le deuxième axe du projet d'école, les élèves à besoins particuliers : les enseignants ont obtenu une formation qu'ils réclamaient depuis longtemps sur les élèves intellectuellement précoces. Malheureusement la date retenue (un mercredi après-midi) coïncide avec une autre formation et ne permettra pas à toute l'équipe d'y participer,
 - Projet d'écriture national : plusieurs classes devraient participer à un concours national d'écriture au printemps 2015.
 - Liaison école collège : dans le cadre de la liaison CM2-6ème et avec la mise en place des conseils école-collège, la classe de CM2 de Mme Girerd travaillera avec une classe de 6ème sur un projet autour de la production d'écrit tandis que la classe de M. Duclos correspondra en anglais avec une ou 2 classes de 6ème du collège Jean Perrin.
 - Jumelage de Saint Didier avec l'Italie : des élèves de CE1 de l'école du Bourg ont participé l'an dernier à un projet avec l'école de Campagnano di Roma. Cette année, les CM2 pourraient correspondre en anglais avec des élèves italiens, sous réserve que des classes d'enfants d'âge à peu près similaire souhaitent s'engager dans le projet. Nous avons écrit aux enseignantes italiennes pour leur faire cette proposition.
 - Travail avec syndicat mixte des monts d'OR : des sorties natures avec le syndicat mixte des Monts d'Or être organisées dans toutes les classes (en attente du budget)
 - Comme chaque année des cartes de voeux réalisées en classe à partir des dessins des élèves seront proposées à la vente début décembre. Les bénéfices de la vente serviront à financer des activités et sorties pédagogiques.
 - Plusieurs classes de l'école (toutes peut-être) participeront au Concours national du Kangourou des mathématiques
 - Projet EHPAD des CM2 de Mme Girerd : en s'appuyant sur la richesse du programme d'histoire, le mardi, jusqu'en février, la classe se rend à l'EPAD pour travailler la lecture à haute voix, favoriser l'échange entre les générations et développer les compétences civiques des élèves.
 - Cette année l'école de Saint Fortunat organisera sa kermesse trisannuelle. La date est déjà fixée et vous pouvez la retenir : vendredi 19 juin après les TAP (il n'y aura exceptionnellement pas étude ce jour-là). Un calendrier de réunions va être établi très bientôt car les enseignants ne pourront pas mener ce projet à bien sans la participation active des parents.
 - Il est redit en Conseil d'école que tout sera mis en oeuvre pour que la cohorte d'élèves actuellement en classe de CM1 puisse participer à une classe découverte avec l'école de Saint Fortunat avant leur départ pour le collège.
- **OCCE** : jusqu'ici l'argent des sorties était géré par les Juniors de Saint Fortunat. L'équipe pédagogique a décidé de changer pour l'OCCE ce qui simplifiera le suivi des comptes et permettra de recevoir des subventions.

- Intervention de Mr Sommer **DDEN** (délégué départemental de l'éducation nationale) : M. Sommer présente la charte du DDEN et précise ses missions : le DDEN veille au respect d'un enseignement public gratuit et laïc. Il a une mission d'inspection en visitant régulièrement l'école et veillant au confort matériel. Il peut aussi avoir un rôle de médiation. En marge de ses fonctions, M. Sommer propose aux maîtres de CM2 une sortie à Izieux en lien avec le programme d'histoire (coût du voyage pris en charge, présence d'intervenants), et annonce une exposition sur la guerre d'Algérie, à Saint Didier entre le 16 et le 22 mars.
- **Adoption du nouveau règlement intérieur :**
Après avoir apporté quelques corrections et rajouts, le conseil d'école adopte le nouveau règlement intérieur qui découle du règlement type départemental consultable sur le site de l'Inspection académique du Rhône.
Le nouveau règlement sera joint à ce compte-rendu et collé dans le cahier de liaison, Il devra être lu et signé par les parents.
- **La charte de la laïcité :** Il est rappelé que la charte de la laïcité est affichée dans le hall de l'école et qu'elle est consultable sur internet.
- **Réforme des rythmes scolaires :** Les enseignants disent qu'il est encore un peu tôt pour se prononcer sur les conséquences de la réforme des rythmes.
Mme Bardonnnet précise que le comité de pilotage aura lieu en janvier et donne les effectifs d'accueil sur les TAP : 84 élèves en maternelle, 82 élèves au bourg, 129 élèves à St Fortunat (129 enfants inscrits au moins 1 fois par semaine) donc au total 295 élèves/350 élèves à Saint Didier.
Il est proposé 8 ateliers différents sur l'école de Saint Fortunat. Deux enseignants, deux associations (danse et école de musique) et des animateurs de Léo Lagrange animent les TAP avec du hip hop, un atelier avec l'école de musique, un atelier récup' créa avec une partie jumelage, des TAP sportifs, un atelier de création de BD, un autre autour de la lecture et un dernier atelier théâtre. Le TAP utilise la cour, le hall, la BCD, la bibliothèque et le moins possible des salles de classe.
- **Remerciements :** au nom de l'école, Mme Lafond remercie Grandir pour sa participation financière pour les sorties des classes (200 euros par classe) et pour les 50 euros offerts pour la participation de l'école au marché gourmand (pour mémoire la classe de Monsieur Duclos a gagné 150 euros grâce à son 1er prix au concours de gâteaux).
- **Intervention FCPE :** M. Repiquet Galinski présente les prochaines actions de la FCPE avec une week-end à retenir su 23 au 25 janvier.
Le vendredi 23/01, la FCPE organise une soirée Georges BRASSENS à laquelle elle vous attend nombreux (informations à venir) et un Goûter conté le dimanche 25/01 après-midi, Les enseignants proposent que la FCPE transmette à l'école les titres des chansons de Brassens qui seront interprétées lors de la soirée pour qu'ils puissent éventuellement en apprendre quelques unes dans les classes.
- **Intervention de Mme Bardonnnet :**
Les enfants du conseil municipal d'enfants organisent une collecte de lunettes et avec l'accord des enseignants passeront présenter le projet dans les classes.
Pour s'adapter aux nouveaux rythmes qui ne permettent plus aux agents des services techniques d'intervenir dans les écoles le mercredi matin, une légère réorganisation de leurs services a été mise en place.

Dates des prochains conseils d'école : 10/03 à 18h15, 16/06 à 18h15

Le conseil est clos.